



Syndicat National des Infirmiers-Anesthésistes

Paris, le 23/11/2012

Madame La Ministre des Affaires Sociales et de la Santé
14, avenue Duquesne
75 350 Paris

Lettre recommandée avec AR

Objet : Préavis de grève spécifique aux infirmiers anesthésistes du secteur privé

Madame la Ministre,

Notre organisation dépose un préavis de grève national, à partir du mercredi 28 novembre 2012 à 20h jusqu'au vendredi 30 novembre à 8h.

Ce préavis est valable pour l'ensemble des infirmiers anesthésistes, cadres spécialisés IADE de la branche associative sanitaire et sociale (BASS), sous conventions CCN51, CCN66, CLCC, Croix rouge, CHR.S.

Il couvre les différentes actions qui seront menées dans le cadre de cette journée, contre le démantèlement des conventions collectives de ce secteur et plus particulièrement de la convention collective du 31 octobre 1951.

Nos revendications portent sur les conditions salariales et statutaires spécifiques des professionnels de la filière infirmière anesthésiste exerçant au sein des établissements de la branche associative sanitaire et sociale, les négociations n'ayant pas aboutis à cette heure entre les partenaires sociaux.

Durant le préavis, nous vous demandons d'informer les chefs d'établissements concernés.

Conformément aux articles L2512-2 et suivants du Code du Travail, nous nous tenons à votre disposition pour tout échange concernant le dialogue social.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma haute considération.

Jean-Marc SERRAT
Président du SNIA

Copie : Monsieur Antoine Dubout, président de la FEHAP - 179, rue de Lourmel – 75015 Paris

Syndicat National des Infirmiers Anesthésistes (SNIA) - 157 rue Legendre 75017 Paris
Tel : 01.40.35.31.98 - Fax : 01.40.35.31.95 - Email : contact@snia.net